



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Session Plénière du 16 mai 2018

Intervention de Véronique Péan

Rapport N° 18.03.01 Revoyure Convention TER

Monsieur le Président, chers collègues,

La Région est autorité organisatrice du TER depuis 16 ans. Depuis le 1er janvier 2002, c'est donc elle qui décide, pour son territoire, du contenu et de la qualité du service public. La convention actuelle qui lie deux parties - Région et SNCF Mobilités – a été signée en 2014 et elle est valable jusqu'en 2020. La loi NOTRe et le transfert de 3 lignes TET ont rendu nécessaire une renégociation de cette convention. L'exécutif régional nous présente aujourd'hui la convention TER modifiée qui sera en vigueur jusqu'en 2020.

Parmi les différents objectifs de l'exécutif régional : l'amélioration du service et la satisfaction des voyageurs. Nous ne pouvons qu'approuver ce souci de mieux faire. Mais en y regardant de plus près, nous sommes interloqués par la timidité, pour ne pas dire l'insignifiance, des objectifs nouveaux fixés en matière de ponctualité pour ces prochaines années.

Depuis 2014, la ponctualité des trains, TER comme TET, n'a fait que se dégrader causant aux voyageurs et à tous les utilisateurs du chemin de fer des gênes et des préjudices croissants qui poussent à l'exaspération tous les utilisateurs. Au-delà de l'indemnisation des victimes des retards, il était effectivement indispensable de remédier à cet état de fait.

L'exécutif régional a jugé insuffisants les objectifs de ponctualité proposés par la SNCF, et pour cause puisqu'elle celle-ci partait du principe qu'elle n'atteindrait pas en fin de convention les objectifs ... qui devraient déjà être atteints ! Au terme d'une négociation que vous qualifiez d'exigeante, l'exécutif régional est parvenu à un accord : la convention nouvelle fixe jusqu'en 2020 un objectif de ponctualité des TER strictement identique à celui d'aujourd'hui !

Où est le progrès ? Où est l'amélioration du service rendu ?



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire
2, Place Sainte Croix - 45000 ORLEANS
grpfn@grp.regioncentre.fr - fn.regioncentre.fr



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

En 2020 il y aura toujours au moins 7 % des TER en retard... et 15 % des TET, alors que les cas de force majeure sont d'emblée exclus du comptage des retards. Et que l'appréciation même du « retard » est toujours l'objet de petits tours de passe-passe qui laissent rêveurs : le train est annoncé en gare – à l'heure donc – alors qu'il est encore à 10 minutes de là.

Quel renoncement... Pourquoi ne pas fixer des objectifs réellement ambitieux ? Pourquoi ne pas viser le zéro défaut ? Pourquoi pas un objectif de 100 % de trains à l'heure ?

Je tiens à vous rappeler Mesdames et Messieurs les conseillers régionaux que la Région est l'autorité, c'est-à-dire que vous avez le pouvoir, légitime puisque la loi vous l'a confié, de commander et de vous faire obéir.

J'invite l'exécutif régional à prendre la mesure de sa responsabilité devant les habitants de la région et à ne pas craindre de viser l'excellence quand elle est à sa portée.

